



FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMATION INITIALE DES MEMBRES DU CSE ET DE LA CSSCT

Dernière mise à jour le 18/07/2022.

OBJECTIF

Formation réglementaire dont l'objectif est de développer les compétences en prévention, santé, sécurité et conditions de travail des membres élus du CSE. Une approche pluridisciplinaire et pratique qui prend en compte les risques spécifiques de votre entreprise ou de votre l'établissement.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les droits, les devoirs et les obligations des membres du CSE
- Devenir acteur de la démarche de prévention de l'entreprise en proposant et conduisant des actions d'amélioration
- Définir les missions et les prérogatives en santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE
- S'approprier les méthodes nécessaires d'aide à l'évaluation des risques professionnels
- S'approprier les méthodes nécessaires l'analyse des accidents du travail ou des maladies professionnelles

Tarif	nous consulter
Réf.	Prev14
Contact	0297229777 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Membres élus du CSE;

Référent harcèlement;

Salarié déclaré compétent en prévention (SDC) après avis du CSE

PRÉ-REQUIS

- Etre élu membre du CSE
- Salarié déclaré compétent en prévention (SDC) conformément à l'article L4644-1 du code du travail
- Optionnel : Formation Les Bases en prévention
<https://www.eformation-inrs.fr/formation/8>

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée / études et analyses de postes de travail

 Niveau Sans niveau de qualification	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 10 maxi	 Durée 35 heures / 5 jour(s)
--	--	--	--

♿ Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



PROGRAMME

Accueil –Présentation de la formation - Recueil des attentes

Réglementation et responsabilités

Cadre juridique, composition, missions et fonctionnement

Les relations du CSE (externes et internes)

Les risques de l'entreprise

Le danger, le risque, la situation dangereuse

La situation du danger grave et imminent

Accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP)

Coûts directs et indirects des AT/MP, Indicateurs (ITF, TG...)

Les principes généraux de la prévention

Méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes

Les conditions de travail

Le poste de travail , les installations classées, la pénibilité, l'accessibilité aux emplois, le handicap, les femmes enceintes, le harcèlement, l'intérim, les interventions extérieures...

Actualisation ou mise en place de document unique

Etude de cas : Evaluation des risques, visite et audit sécurité, analyse de situations de travail

Réalisation du document de synthèse

Préparation et animation des réunions

Méthodes d'implication des acteurs de la prévention

Méthodes et outils de communication pour l'amélioration de la sécurité

Travail intersession si formation dispensée en 2 sessions.

Bilan de la formation

LES PLUS

Les analyses réalisées en amont de la formation dans l'entreprise permettent aux apprenants d'initier des propositions d'améliorations en relation avec leurs problématiques quotidiennes.

INTERVENANT(S)

Formateur agréé DREETS

ÉVALUATION

Tests théorique et pratique

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 48 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences de la formation de l'ensemble des membres du CSE et de la CSSCT de - de 300 salariés